



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS ET DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Délibération n°DEL2022\_053 : Désignation d'un  
représentant pour la signature des documents relatifs  
au PSLA de Creully-sur-Seulles**

Séance du 16 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 16 juin à 18h30, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes de Seulles Terre et Mer se sont réunis à la salle polyvalente de Villiers le Sec située rue Paul Champenois à Creully-sur-Seulles. La convocation, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers communautaires le vendredi 10 juin 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la communauté de communes le vendredi 10 juin 2022.

<b>Nombre de conseillers communautaires</b>		
En exercice	Présents	Participants au vote
44	36	41
Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir		

<b>VOTE</b>
<b>A L'UNANIMITÉ</b>
Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0

Sont présents les Conseillers communautaires suivants :  
*Nadine BACA, Marie-France BOUVET-PENARD, Didier COUILLARD, Alain COUZIN, Christelle CROCOMO, Vincent DAUCHY, Hubert DELALANDE, Pierre de PONCINS, Marcel DUBOIS, Jean DUVAL, Sandrine GARCON, Véronique GAUMERD, Philippe GAUTIER, Christian GUESDON, Stéphane JACQUET Geoffroy JEGOU DU LAZ, Marie-Claire LAURENCE, Patrick LAVARDE, Sylvie LE BUGLE, Gwenaëlle LECONTE, Lysiane LE DUC DRÉAN, Sylvaine LEFEVRE, Patrick LEHERISSIER (suppléant de Daniel LEMOUSSU), Guillaume LEMÉNAGER, Daniel LESERVOISIER, Gérard LEU, Gérard MARCIA, André MARIE, Philippe ONILLON, Colette ORIEULT, Thierry OZENNE, Cyrille ROSELLO de MOLINER, Alain SCRIBE, Geneviève SIRISER, Jean-Luc VÉRET, Richard VILLECHENON.*

Ont donné pouvoir :

*Jean-Daniel LECOURT a donné pouvoir à Véronique GAUMERD*

*Hervé RICHARD a donné pouvoir à Marcel DUBOIS*

*Virginie SARTORIO a donné pouvoir à Thierry OZENNE*

*Gilles TABOUREL a donné pouvoir à Alain SCRIBE*

*Fabien TESSIER a donné pouvoir à Thierry OZENNE*

*Agnès THOMASSET a donné pouvoir à Gérard LEU*

Le Conseil communautaire a nommé Christian GUESDON secrétaire de séance.

*Le compte rendu de la séance du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Seulles Terre et Mer du 14 avril 2022 est adopté à l'unanimité*

REÇU EN PREFECTURE

le 30/06/2022

Application agréée E-legalite.com

**DEL2022\_053 : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT POUR LA SIGNATURE DES DOCUMENTS RELATIFS AU PSLA DE CREULLY-SUR-SEULLES**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération n°DEL2019-015 du 15 février 2019 portant sur la création d'un PSLA à Creully sur Seulles,
- Vu l'avis favorable du Bureau.

Considérant que la SHEMA, mandataire public pour la construction du PSLA de Creully-sur-Seulles, sollicite la désignation d'un représentant du conseil communautaire pour signer les promesses de baux, les baux et tout autre document nécessaire.

Considérant que le représentant légal de STM, Monsieur OZENNE, ne peut pas être signataire de ces documents du fait de sa profession et de sa volonté d'intégrer le PSLA.

Considérant la candidature de Monsieur GUESDON.

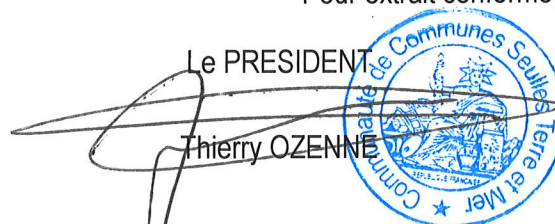
Considérant que Monsieur OZENNE ne prend pas part au vote.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'UNANIMITÉ :**

- **DESIGNE** Monsieur GUESDON pour la signature des documents relatifs au PSLA de Creully-sur-Seulles.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le PRESIDENT  
Thierry OZENNE



*La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :*

- Recours administratif gracieux auprès du Président Seulles Terre et Mer
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN